

Compte-rendu de la Réunion Non Publique du Conseil Municipal de Hautefort-Saint Agnan

Lundi 29 juin 2020 à 20h00

Elus présents : Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Sébastien DECLÉ, Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Sophie MARY, Philippe MOUSSEAULT, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.

Etaient absents (avec procuration ou non) : -

Public : - Secrétariat administratif : Sandrine DELTEIL Secrétariat de séance : Elodie REBEYROL

I. Point sur la Chartreuse

Le Maire fait état du non aboutissement de la négociation avec le prétendu locataire SAS La Chartreuse. De ce fait, il est prévu d'engager une réflexion pour assurer la rentabilité de ce bâtiment dans une démarche de location de la salle de réception avec ou non l'espace cuisine, voire des chambres à l'étage.

Elodie REBEYROL propose de réunir les élus autour d'une Commission spécifique sur la Chartreuse le mercredi 1^{er} juillet 2020 à 18 heures à la Chartreuse.

II. Point sur les travaux autour de l'Hôtel de Ville

La réfection du parking arrière de la Mairie est en cours de réalisation avec un enrobé alluvionnaire.

Concernant la mise en place du parking en face de la Mairie, la Fondation du Château le conteste et une rencontre est prévue le mardi 7 juillet 2020 sur le sujet.

Sur la place de l'Ancienne bascule derrière la Mairie, il était prévu d'y mettre des toilettes publiques, des poubelles semi-enterrées et un espace « flot bleu » pour l'évacuation des campings cars.

Concernant les poubelles semi-enterrées, le SMCTOM a confirmé qu'il pourrait encore installer trois bornes de poubelles semi-enterrées.

Concernant les toilettes publiques, le budget prévisionnel était onéreux pour un montant d'environ 50.000 euros. Aussi, une réflexion s'est engagée pour aménager une pièce au rez-de-chaussée du logis de l'Enclos. Un architecte et une entreprise de plomberie ont été consultés.

Concernant les campings cars, un espace d'évacuation est prévu pour l'évacuation « flot bleu ».

Il est également proposé d'ajouter un espace de dépose vélos à proximité, voire en face de la Mairie.

Concernant l'espace de jeux pour les enfants, il est suggéré de les déplacer en face de l'école, mais la majorité des élus estiment que c'est trop à l'écart et que c'est plutôt un espace de parking pour les cars. Il est suggéré de l'aménager dans le pré à côté de la Mairie, mais la Fondation du Château s'y est déjà opposé. Ce projet sera donc à revoir.

III. Etude du CAUE

La Directrice de la CAUE, Mme DUPIS, a proposé d'engager une étude stratégique sur nos deux bourgs Hautefort et Saint Agnan en intégrant nos projets d'aménagement du terrain Dupuy Saint Léger, la liaison piétonne entre les bourgs, et la plaine des sports.

Cette étude fera l'objet d'une convention de prestation d'un montant de 4.500 euros pour un démarrage début septembre et pour une durée de 8 mois phasée en deux temps : une première phase de 4 mois pour le diagnostic qui sera présenté au Conseil municipal ; une seconde phase de 4 mois pour deux scénarii de mise en place.

IV. Projet d'extension du Tabac Presse de Hautefort

Le Maire présente le souhait d'extension du Tabac Presse de Hautefort sur les trois échoppes : il a été proposé à M. et Mme VERGUET une offre de 150.000 euros minimum, voire 210.000 euros maximum car il reste un crédit de subvention de 60.000 euros. Une estimation des Domaines va être établie pour s'assurer du montant à la revente.

V. Musée d'Histoire de la Médecine

Il est prévu de renforcer la communication sur les réseaux sociaux et de se rapprocher de la chargée de communication du Château de Hautefort pour s'inspirer de leur stratégie de communication active et dynamique.

L'Association du Musée est en réflexion pour reprogrammer cet été un Escape Game.

Des travaux d'aménagement des toilettes à l'étage avec un évier sont également prévus.

VI. Terra Aventura

Le circuit Terra Aventura a démarré avec succès. Il est proposé de mettre à disposition les Poi'z à l'Office de Tourisme.

VII. Budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel détaillé sera présenté en Conseil municipal du lundi 20 juillet prochain.

Un budget spécifique pour la réfection des voiries est intégré pour un montant maximal de 40.000 euros HT, de manière à ne pas dépasser le seuil des marchés publics.

Un diagnostic thermique est en cours pour envisager le renouvellement des chaudières des bâtiments communaux. L'ADEME a été contactée pour connaître les aides en matière d'économie d'énergie. La priorité est de changer la chaudière au gaz du restaurant de l'Etang du Coucou. Ensuite, il faudra prévoir de changer la chaudière au fuel du groupe scolaire.

Des travaux de réfection à la Chartreuse sont prévus : réparation de l'alarme incendie, achat de bandes de mise aux normes accessibilité pour les escaliers, changement d'une plaque de faux-plafond électrique dans la salle de réception.

La pose d'un grillage spécifique avec filets de sécurité est prévue autour du stade de football.

Des travaux de réaménagement des emplacements libres sont prévus dans le cimetière de Saint Agnan. Il est prévu de demander une participation pour l'obtention d'une concession à hauteur de 450 euros + 5 euros le mètre carré.

L'achat d'un Tableau Interactif est prévu pour l'Ecole, ainsi que l'achat d'un sèche-linge pour la cantine.

Du matériel est prévu pour les services techniques : un giro-broyeur ; un bras de chargeur pour le tracteur et une débroussailleuse.

Des travaux de menuiserie de portes de placard sont également intégrés à la salle des fêtes et à l'école.

VIII. GROUPE SCOLAIRE DE HAUTEFORT

Le Maire se réjouit de l'investissement et du suivi pédagogique des professeurs d'école pendant toute la durée du confinement.

Philippe MOUSSEULT relate les points évoqués en Conseil d'Ecole. Une question a été posée sur la reconduction du personnel mis à disposition à l'Ecole. Il a été proposé de professionnaliser deux salariées en CDD de 12 mois sous réserve d'obtenir le concours d'Assistante maternelle : Mélanie TESTUT et Carole CHOULY seront positionnées sur des contrats de 28 heures hebdomadaires. Le poste de Pierrette MADRONNET est reconduit en CAE pour une durée de 20 heures hebdomadaires. Les postes de Françoise NAVARRO et Cynthia PAEZ ne seront pas reconduits en CAE car leurs droits se terminent au 31/08/2020. Un poste sera à nouveau recruté pour combler l'équipe du groupe scolaire à la rentrée. L'amplitude horaire de la garderie sera maintenue : 7h30 le matin et 18h30 le soir.

De plus, un poste d'employé de ménage sera recruté pour assurer la prestation de ménage à l'école, la mairie, la salle des fêtes et le musée. Ainsi, le cuisinier, Jean-Pierre MARECHAL ne sera plus affecté au ménage de la salle des fêtes, tout comme Caroline COPINE-GERARD en charge de la bibliothèque qui n'assurera plus le ménage de la Mairie.

La rentrée prochaine annonce un effectif d'environ 90 élèves.

Il reste à voir quelles seront les conditions de reprise à la rentrée de septembre si les mesures sanitaires perdurent.

Le Maire propose d'adresser un courrier à chaque commune adhérente au groupe scolaire sur le détail de leur participation par enfant au sein du groupe scolaire.

Les élus sont informés qu'une classe verte autour de la natation est prévue en 2021 pour les classes de CM1 et CM2.

IX. ASSURANCE ELUS

Le Maire fait état de la nouvelle réglementation des élus préconisant une adhésion à une assurance spécifique pour l'ensemble des élus du conseil municipal, de manière à bénéficier d'un tarif préférentiel de 9 euros au lieu de 15 euros.

X. VOIRIES

Albert POUMEAUD invite les membres de la Commission Voiries sur l'état des écoulements au niveau de LITO, mardi 30 juin 2020 à 18 h 00.

XI. SANTÉ

Elodie REBEYROL fait état de ses contacts avec la Communauté de Communes pour réactiver la recherche d'un Médecin généraliste par la publication d'une annonce sur le site Annonces-medicales.com.

XII. ORGANISATION DU MAI AUTOUR DE L'ÉLECTION DES ÉLUS

Le Maire propose d'organiser le Mai pour célébrer l'élection des élus le samedi 22 août 2020.

La prochaine séance du Conseil municipal sera publique, le 3^{ème} lundi du mois, le 20 juillet à 18 h 00.

Cette séance se déroulera en deux phases : présentation et vote des comptes de 18h00 à 19h30 ; buffet suivi d'une réunion de 20h30 à 22h30 pour ensuite voter le budget prévisionnel.

La séance est levée à 23h30.